

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 octobre 2026 à 19h00
Délibérations (extrait du registre des délibérations)

Le 05 octobre 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de Charvonnex dûment convoqué s'est réuni, en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François GIMBERT, Maire.

Conseillers en exercice : 19

Etaient présents : GIMBERT Jean-François, Maire ; EVERAERE Didier, FARYS Béatrice, FEDOROFF Michel, DUBOIS Marie-Odile, Adjoints ; DEPIAT Martine, VEROLLET Monique, CHAPPAZ Franck, MAUGUÉ Patrice, UNGESCHIKTS Marc, ALLARD Nicolas, GUYOT Stéphanie, MORAND Nina, EL MALIKI Ouidad, DEGRANGE Jordan, MARTIN Magali, GARCIN Marie-Line, CHAPPAZ Maxime, BRECHET Matthieu, Conseillers.

Quorum : 19/19

Secrétaire de séance : Stéphanie GUYOT

Date de convocation : 28/09/2026

N°D49_2026 / n° d'ordre à l'intérieur de la séance : 05/10/2026_01

nomenclature : 2. Urbanisme 2.3 droit de préemption urbain

Objet : droit de préemption urbain, parcelles cadastrées section AD n°1624 (route des Charres)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que :

- la DIA (déclaration d'intention d'aliéner) n°07/2026 a été reçue en mairie le 11/09/2026 ;
- qu'elle concerne la vente de la parcelle cadastrée section AD n°1624 (consistant en terrain non bâti d'une surface de 900 m²) ;
- que le prix de la vente est de 355 770,00 Euros (avec en plus une commission de 14 230,00 Euros à la charge de l'acquéreur) ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

➤ **De ne pas exercer** son droit de préemption sur la vente de la parcelle cadastrée section AD N°1624.

N°D50_2026 / n° d'ordre à l'intérieur de la séance : 05/10/2026_02

nomenclature : 7. Finances 7.10 divers 7.10.1 subventions

Objet : subventions aux associations

Le Conseil municipal,

VU les demandes de subvention déposées par plusieurs associations communales et intercommunales ;

Considérant la volonté du Conseil municipal d'accorder une subvention aux associations extérieures à la commune qui comptent dans leurs membres des habitants de Charvonnex ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

➤ **De verser** aux associations qui en ont fait la demande les subventions suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT 2026 ACCORDE
Livr'Evasion	300.00€
Des Elles pour Vous (74 – CHILLY)	433.00€
Comité des Fêtes de Charvonnex	1 387.00€
TOTAL	2 120.00€

➤ **Précise** que le montant de ces subventions sera imputé au compte 65748.